



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit Juillet à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt deux juillet 2023, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-5-2-102

OBJET : POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE - SCI VALKYRIA / SARL LA BINOCLE
VALENCE D'AGEN

Etaient présents :

Messieurs, BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, Madame FILLATRE Francine, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs TERRENNE Jean Paul, RENAUD Olivier, BENOIT Pascal et DELFARIEL Eric

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

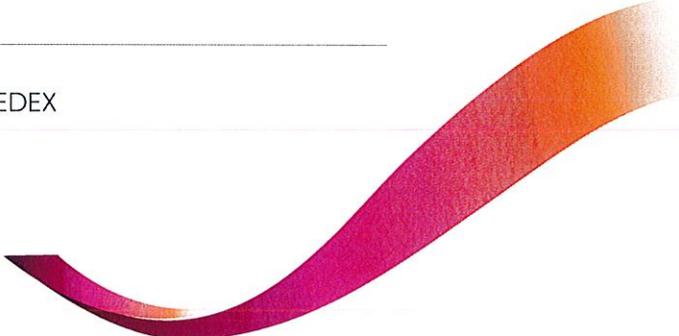
Francine FILLATRE a été désigné secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2023D7-5-2-102

OBJET : POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE SCI VALKYRIA / SARL LA BINOCLE VALENCE D'AGEN

La Communauté de Communes est sollicitée pour un dossier de demande d'aide à l'immobilier d'entreprise déposé auprès de nos services par accusé de réception en date du 7 mai 2023 par la SCI VALKYRIA, pour le compte de la SARL Optique La Binocle.

Comme le prévoit le nouveau dispositif d'aides à l'investissement immobilier des entreprises de la Communauté de Communes des Deux Rives, par décision du conseil communautaire du 18 Janvier 2021, nous devons nous prononcer en tant que chef de file en matière d'aide à l'immobilier, en faveur de cette demande.

Le bureau communautaire ayant de plus délégation pour l'attribution individuelle des aides, le Président présente donc le projet concerné.

Présentation du projet :

La SARL Optique La Binocle a repris en 2016 le fonds de commerce d'un magasin d'optique, rue des limousins à Valence D'Agen avec un salarié à temps plein. Locataire des mûrs, son gérant, Mr Jean Philippe SENTENAC, avec la constitution de la SCI VALKYRIA, s'est engagé dans un projet de développement de son activité avec l'acquisition d'un immeuble, 7 place Chaumeil à Valence d'Agen pour le déménagement et l'installation de ces nouveaux locaux professionnels.

Ce projet nécessite des travaux de rénovation et d'aménagements de l'espace du rez de chaussée qui sera plus accessible, spacieux et visible pour la clientèle.

Coût prévisionnel du projet immobilier :

Montant total de dépenses HT éligibles : 229 595,39 €

- Achat des locaux : 170 000,00 €
- Honoraires et frais : 14 005,00 €
- Travaux et cloisonnements : 4 625,03 €
- Enduit peinture : 4 531,10 €
- Revêtement sols : 5 592,81 €
- Electricité : 3 740,55 €
- Plomberie : 860,35 €
- Carrelage : 3 740,55 €
- Menuiserie Alu : 22 500,00 €

Plan de financement

- Financement du projet par prêt bancaire,
- **Aide à l'immobilier d'entreprises sollicitée** auprès de notre Communauté de Communes à hauteur du taux maximum d'aides publiques à l'immobilier de 20 % soit **45 919,08 €**,

Etant chef de file en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise, il est important pour le développement économique de notre territoire, de soutenir ce projet avec notre participation financière à hauteur de 45 919,08 € qui ne peut générer dans ce cas de co-financement sur ce dispositif de la Région Occitanie, étant sollicité sur le dispositif d'aide à la création d'entreprise.

La commission économie - artisanat - commerce - emploi - formation en date du 30 mai 2023, présidée par Christiane LECORRE, a donné un avis favorable à ce dossier.

Le Président propose donc :

- d'approuver le soutien financier à hauteur de **45 919,08 €**, à la SCI VALKYRIA,
- de lui donner délégation ou son représentant pour signer tous les actes liés à ce financement.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver le soutien financier à hauteur de **45 919,08 €**, à la SCI VALKYRIA,
- de donner délégation au Président ou son représentant pour signer tous les actes liés à ce financement.

Fait à Valence d'Agen, le 28 Juillet 2023
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 31 Juillet 2023

Le secrétaire de séance désigné
La Maire de CASTELSAGRAT

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Francine FILLATRE



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

02 AOUT 2023

Affiché sur le panneau des annonces légales le

02 AOUT 2023

AR Préfecture

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE - SCI VALKYRIA/SARL LA BINOCLE VALENCE D'AGEN

| | |
|------------------------------------|---|
| Identifiant unique de l'acte : | 082-248200016-20230728- 2023D7_5_2_102-DE |
| Numéro d'acte : | 2023D7_5_2_102 |
| Date de décision : | 28/07/2023 |
| Nature : | DELIBERATIONS |
| Code matière : | 7-5-2-0-0 (Finances locales / Subventions / attribuées) |
| Fichier acte : | 2023D7-5-2-102 POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.pdf |
| Collectivité émettrice : | cc-des-deux-rives |
| Acte transmis par : | Delphine LANGLOIS |
| <hr/> | |
| Date d'envoi de l'acte : | 02/08/2023 10:06:03 |
| Date de réception de l'AR : | 02/08/2023 10:06:13 |